**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

**Band:** 35 (1989)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales]: Paris, Le Havre, Lille, Dijon, Besançon, Strasbourg

**Autor:** C.B. / Luzniak-Triébel, R.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

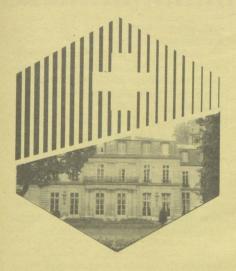
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



#### PARIS

Ambassade 142, rue de Grenelle 75007 PARIS Tél.: 45.50.34.46

Communications de l'Ambassade

Convention entre la Suisse et la France relative au Service militaire des doubles nationaux - extension du champ d'application

Cette convention, approuvée par l'Assemblée fédérale le 4 décembre 1958, est entrée en vigueur le 23 mars 1959. Elle prévoit pour l'essentiel que les doubles nationaux qui résident dans l'un ou l'autre des deux Etats sont tenus d'accomplir leurs obligations militaires dans l'Etat où ils ont leur résidence permanente à l'âge de dix-neuf ans révolus.

Les enfants issus du mariage d'un étranger et d'une Suissesse, nés entre le 1er janvier 1953 et le 30 juin 1985, avaient la possibilité de la loi sur la nationalité, de présenter, jusqu'au 30 juin 1988, une demande de reconnaissance de la nationalité suisse. Beaucoup d'enfants issus du mariage de Suissesses et de Français sont ainsi devenus doubles nationaux. Il est apparu dans ces circonstances que la convention militaire s'appliquait aux doubles nationaux qui ont leur résidence en Suisse, en France ou dans un Etat tiers à l'âge de dix-neuf ans révolus mais pas aux personnes devenues doubles nationales après cet âge.

Le Ministère français des affaires étrangères a approuvé le 27 juillet 1988 la proposition d'un échange de notes au sujet de l'extension de la convention de 1958. Dans une adjonction, la convention est déclarée applicable également pour les doubles nationaux qui ont acquis la nationalité suisse ou la nationalité française après l'âge de dix-neuf ans révolus.

L'échange de note a eu lieu le 14 février 1989 et l'accord ainsi intervenu entre les deux gouvernements est entré en vigueur ce même jour.

A l'approche des vacances, l'Ambassade prie toutes les personnes ayant besoin d'un nouveau passeport ou d'une prolongation de sa validité de prendre contact à temps avec la représentation suisse compétente. Le délai pour l'établissement d'un nouveau titre de voyage est actuellement de 15 jours à Paris. Vous voudrez bien prendre les dispositions afin de vous éviter de mauvaises

Veuillez noter à cette occasion que les passeports établis avant le 1er avril 1985 n'auront plus cours - même périmés après le 31 décembre 1990.

#### Chambre de Commerce Suisse en France

En présence de Son Excellence M. Carlo Jag metti, Ambassadeur de Suisse en France, M Claude Roux, Directeur Général des Chemins de Fer Fédéraux suisses (CFF), hôte de la Chambre de Commerce Suisse en France à l'occasion d'un dîner organisé le 7 juin 1989 au Cercle de l'Union Interalliée, devait présenter un exposé intitulé :

Les chemins de fer fédéraux suisses à la veille du XXIº siècle : trois thèmes principaux — « Rail 2000 », le concept suisse de transport des voyageurs à la veille de l'an 2000 ;

la transversale Nord-Sud - les liaisons TGV entre la France et la Suisse.

M. Claude Roux montra de manière très con-crète et précise combien les réflexions du Gouvernement suisse et de la Direction Générale de CFF s'inscrivent dans une perspective européenne, une nécessité si la Suisse veut conserver son rôle de plaque tournante de l'Europe. « Rail 2000 », dans le cadre de l'horaire cadencé déjà en vigueur, s'appuie sur le système existant des trains intercités et s'arti-cule autour de cinq objectifs :

Augmentation de la fréquence des trains. Augmentation de leur rapidité (tout en tenant compte de la spécificité du réseau suisse, en courbe à plus de 40 %). Augmentation et amélioration des liaisons directes. Développer un système de prestations accessoires attractives, l'amélioration du confort des passagers et de la qualité des voitures demeurant bien sûr une

Rappelant que les cinq traversées alpines importantes que sont le Mont-Cenis (France), le Simplon, le Lötschberg, le Gothard (Suisse) et le Brenner (Autriche), datent du XIXº siècle M. Roux insista sur le besoin de repenser le problème de la transversale Nord-Sud, en incluant notamment dans les réflexions la ques-

incluant notamment dans les reflexions la question du transport combiné rail-route.

Le Gouvernement suisse soutient le projet d'une traversée alpine par le Gothard, proposant un tunnel de base de 49 km. En complément, les liaisons par le Lötschberg et le Simplon seraient revalorisées, l'option d'un tunnel de base de 29 km au Lötschberg, en remplacement du tunnel routier du Rawil, étant par ailleurs retenue.

Dans le même temps, les liaisons vers la Suisse orientale, en particulier celle de la vallée du Rhin, et vers la Suisse romande et la France, en prenant appuis sur le projet de TGV-Bourgogne,

Considérant l'augmentation favorable du trafic passager depuis l'arrivée en Suisse du TGV, la Direction Générale des CFF suit avec beaucoup Direction Generale des CFF suit avec beaucoup d'intérêt l'évolution des études sur le TGV-Est, sur la liaison TGV Rhin-Rhône, et en particulier les développements du projet de TGV-Bourgogne avec, de préférence à une ligne passant par Chambéry et Annecy, la création possible d'une ligne Paris-Bourg-en-Bresse-Mâcon-Nantua-Genève. La rentabilité de cette ligne n'étant pas assurée, la Suisse et les régions françaises concernées seraient probablement appelées à apporter une contribution financière à sa réalisation. financière à sa réalisation

# PRINCIPAUTÉ DE MONACO

IMMOBILIER · ASSURANCES REAL ESTATE · INSURANCE IMMOBILIARE · ASSICURAZIONI IMMOBILIEN · VERSICHERUNGEN

# GEDI

J. de Beer - Président

"L'Astoria" 26 bis. Bd. Princesse Charlotte Monte-Carlo, MC 98000 Monaco Tél. 93.50.66.00 - Télex 479 417 MC Téléfax: 93.50.19.42 - Télétex 93.30.29.93



#### Présence suisse en Auvergne

Un Colloque international sur « La Suisse et l'échéance européenne de 1992 » a eu lieu les 15, 16 et 17 mars 1989, à la Faculté de Droit et de Sciences politiques de l'Université de Clermont-Ferrand. Avec l'aimable autorisation de son auteur, M. Max Frenkel, le nouveau correspondant de la NZZ en Suisse romande, nous reproduisons, ci-après, l'article paru dans la Nouvelle Gazette de Zurich le 20.3.1989.

L'Ambassadeur Carlo Jagmetti était représenté par M. Jean-Marc Boulgaris, Ministre à l'Ambassade de Suisse à Paris, qui exposa la position officielle de la Suisse face à la Communauté européenne. M. Paul Fivat, Chef adjoint du Service économique et financier du Département fédéral des affaires étrangères fit un exposé remarqué sur « La place financière suisse dans un environnement international en évolution ».

Parallèlement, une exposition « Au cœur de l'Europe : La Suisse », organisée par l'Office National Suisse du Tourisme et la Fondation Pro Helvetia, s'est tenue dans cette même ville du 15 mars au 1er avril. Cette exposition comprenait une collection de productions originales (cannes), une importante documentation touristique, et des cassettes-vidéo d'informations sur les aspects essentiels : institutions, langues, mode de vie d'une Suisse une et multiple. En outre, quelque 150 livres d'auteurs suisses romands, destinés à la Bibliothèque universitaire de Clermont-Ferrand, étaient exposés par la Fondation Pro

Enfin, trois **films suisses** ont été présentés le 17 mars, dans le cadre d'un mini-festival de cinéma, par M. le Professeur Rémy Pithon, historien du cinéma:

- « Le milieu du monde » d'Alain Tanner (1974).
- « La dernière chance » de Léopold Lindtberg (1945).
- « Les faiseurs de Suisses » de Rolf Lyssy (1979).

Trois autres films ont été projetés sur les antennes de FR3 Auvergne et Rhône-Alpes, dont deux au cours d'une interview d'une heure, au cours de laquelle M. le Ministre J.-M. Boulgaris et M. B. Sandoz, Consul général, Lyon, ont pu expliquer divers aspects économiques, politiques et culturels de la Suisse.

Ces manifestations, placées sous l'égide de M. Carlo Jagmetti, Ambassadeur de Suisse en France et de M. Bernard Landouzy, Préfet de la Région Auvergne, étaient organisées par M. le Professeur Jean Rohr, en collaboration avec M. Bernard Sandoz, l'Union Helvétique de Clermont-Ferrand, la Fondation Pro Helvetia, l'Office National Suisse du Tourisme et la Commission de Coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger.

Depuis vingt-cinq ans, le Professeur Jean Rohr, citoyen français, enseigne dans les Universités françaises ce qu'est la Suisse aux plans politique et structurel. Ses ouvrages d'instruction civique suisse font autorité, puisque certaines Universités suisses les ont adoptés comme manuels d'enseignement

La presse locale, en particulier « La Montagne », quotidien du centre de la France (290.000 exemplaires par jour), a particulièrement bien couvert ces événements : dix articles ont paru entre le 6 et le 18 mars, dont six avec des photographies. Les autorités françaises (Préfecture, Région, Ville, Université), avaient en outre tenu à honorer ces manifestations en conviant les congressistes à des repas ou réceptions.

En conclusion, il convient de souligner la parfaite entente entre les organisateurs et surtout l'impact, très positif, pour l'image de la Suisse, qu'aura eu cette semaine en Auvergne, une « première » dans cette Région.

#### La Suisse et l'échéance européenne de 1992

#### Une analyse du dossier CE/Suisse à Clermont-Ferrand

Lors de ce colloque public, vingt-huit scientifiques, hommes politique, journalistes français et suisses, ont examiné les problèmes auxquels se voit confrontée la Suisse face à l'échéance du marché unique de 1993. Selon les économistes, la position de la Suisse est beaucoup plus favorable que l'on ne l'imaginait dans l'opinion publique.

Pendant la première journée du colloque, l'historien lausannois H.U. Jost, a avancé la thèse selon laquelle la Suisse aurait toujours attendu des pressions de l'étranger, avant de prendre des décisions. Cette lenteur aurait curieusement toujours été considérée comme un signe d'indépendance. M. Jost a ensuite critiqué la mentalité suisse, de vouloir le beurre et l'argent du beurre. Sa critique, considérée comme un problème non spécifique à la Suisse, n'a toutefois

pas été développée par les parties françaises et suisses.

Un autre orateur a douté d'une continuation de l'enthousiasme vis-à-vis de la CE au-delà de 1990, étant donné la stagnation prévisible de l'intégration européenne.

Le juriste Th. Debard de Clermont-Ferrand, a énoncé le manque d'un réseau de communications, entre les autorités de la Communauté, qui les rendraient plus transparentes pour le public. Selon M. Debard, le Parlement européen ne mérite pas son nom, le pouvoir parlementaire étant réservé au Conseil des ministres.

# Le rôle de Genève en tant que ville frontalière

Les propos du Grenoblois M. P. Kukawka, au sujet des relations entre la région Rhône-Alpes et la ville de Genève, ont rencontré un intérêt particulier. La ville de Lyon jouera-t-elle désormais la carte de la complémentarité au lieu de celle de la rivalité, rivalité qui l'a isolée au niveau du tourisme jusqu'à ce jour ? M. Kukawka a également affirmé que la rivalité entre Lyon et Grenoble empêchait le développement économique de la région. Finalement, il a posé la question de savoir si Genève désirait ou non s'associer à la région Rhônes-Alpes sur le plan économique.

# Jugement conforme du Conseil fédéral sur l'opinion publique

Les politologues lausannois, Professeurs Roland Ruffieux et Annelise Thurler, ont présenté les premiers résultats de leur enquête par sondage dans la population suisse, quant à la collaboration avec la CE. D'un côté on a relevé, plus en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, une nécessité d'intensifier les relations avec la CE et en même temps un rejet net des plus importantes conséquences d'une adhésion. Le sondage a donc démontré que la position prudente du Conseil fédéral, prise dans le rapport sur la CE, correspondait à l'opinion publique suisse.

L'ancien Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz a rappelé les difficultés, rencontrées par les autorités suisses, lors des sondages sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Dans son discours engagé, M. Chevallaz a souligné l'aspect politique du problème de la CE Selon lui, les discussions menées actuellement ont réveillé une



Suisse trop sûre d'elle et qui se complaisait dans cet état. M. Chevallaz a dit : « 1992 n'est ni 1291 ni 1815, nous devons réactualiser nos valeurs ». Il a déclaré que la Suisse ne devait pas appréhender l'opinion de Bruxelles, vu que les relations économiques de la Suisse avec la Communauté, couvraient les 30 % du déficit commercial de la CE avec le Japon. M. Chevallaz a ajouté : « La Suisse n'est pas un chat affamé qui attend seulement d'attraper un morceau de viande à travers la porte entr'ouverte ».

### Une analyse économique plutôt que des convictions

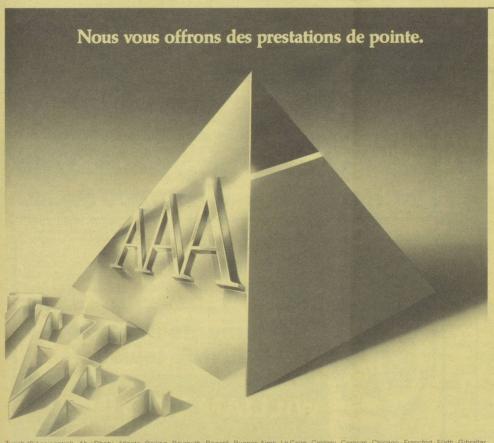
Trois économistes suisses ont analysé les problèmes d'ordre économique du marché unique, qui pourraient toucher la Suisse. Le Prof. Victoria Curzon-Price de l'Université de Genève, a parlé du dernier pas de la CE, qui consistait à quitter la technique fonctionnelle d'harmonisation et à reconnaître plutôt les normes nationales, c'est-àdire, que les souverainetés ne seraient pas soumises à une autorité supranationale, mais plutôt à la loi du marché. Chaque Etat membre serait libre de soumettre ses producteurs à ses propres prescriptions, tout en respectant certaines exigences minimales. En même temps, chaque Etat membre devrait autoriser la mise sur son marché de produits conformes aux normes de l'autre Etat membre. Des normes protectionnistes seraient ainsi évitées. Une adaptation pour la Suisse serait possible sans trop de difficultés. Il semble cependant que ce changement du système pose encore certains problèmes à Bruxelles.

Le Prof. D. Freiburghaus de Lausanne, attribue l'accord commun sur la position négative du Conseil fédéral à l'égard d'une adhésion à la CE au fait que les milieux économiques eux-mêmes ne recommandaient pas cette adhésion. Une adhésion serait à rejeter pour des raisons de rentabilité Le prof. Freiburghaus a cependant été assez sceptique sur l'argument que la libre concurrence à grande échelle aurait un effet innovateur. L'exemple des USA prouverait le contraire, car sa grande superficie diminuerait le challenge. Il a ajouté que les « coureurs de haies » des petits pays étaient obligés de s'adapter rapidement aux besoins du marché. Par la suite, il a posé la question de savoir si le marché européen n'était pas au contraire déjà trop restreint pour la Suisse, étant donné que presque la moitié de ses exportations allaient dans d'autres pays. Selon lui, les petites et moyennes entreprises, à caractère fortement innovateur, profiteraient d'une adhésion, mais non pas les grandes ou celles qui dépendent du protectionnisme. Toutefois, ces PME auraient besoin d'une représentation de leurs intérêts politico-économiques.

M. R. Chopard de l'Université de Lausanne, a tiré des conclusions semblables en ce qui concerne les banques. Il a dit que 45 % environ des valeurs étrangères et 35 % des monnaies fiduciaires, provenaient des Etats membres de la CE, mais que 80 % des monnaies étaient exportées par la Suisse vers ces derniers. Il a ajouté que même un arrêt total des importations des monnaies fiduciaires en Suisse, correspondrait à environ la moitié du taux de croissance des banques suisses. Selon lui, le système bancaire suisse est très bien préparé pour 1993. On devrait craindre les U.S.A. et le Japon, mais pas l'Europe.

# La Suisse a-t-elle besoin d'une Constitution « eurocompatible » ?

Devant une vue plus dramatique du problème que ses collègues économistes, se place le politologue lausannois Raimund E. Germann. Selon lui, la condition pour que les autorités suisses puissent s'adapter, de façon autonome, aux normes de la CE impliquerait une importante modification de la Constitution fédérale. Le prof. Germann a dit qu'il s'agissait avant tout de rendre « eurocompatible » la démocratie directe (substitution du référendum facultatif par un référendum parlementaire, voire même un référendum du Conseil national uniquement). Il a ensuite repris un de ses anciens postulats, en exigeant une « structure plus efficace » du Conseil fédéral. Ce Conseil fédéral « eurocompatible » aurait, par analogie aux Gouvernements d'autres pays, beaucoup plus de membres, son Président serait aussi le Chef d'Etat et le Conseil serait opposé au Parlement par une vraie responsabilité politique.



Zurich (Siège central) - Abu Dhabi - Atlanta - Beijing - Beyrouth - Bogotá - Buenos Aires - Le Caire - Calgary - Caracas - Chicago - Franctort - Furth - Gibraliat - Guernsey - Hong Kong - Houston - Johannesburg - Londres - Los Angelies - Luxembourg - Manan (Bahrain) - Melbourner - Meibourner - Meibourne

# Le Crédit Suisse – classé «AAA» – un partenaire de toute confiance pour l'ensemble de vos opérations bancaires.

En tant que partenaire privilégié de vos affaires bancaires internationales, le Crédit Suisse vous offre une combinaison unique de ressources, de relations et de savoir-faire, fondée sur une tradition d'avcellence plus que centenaire.

tradition d'excellence plus que centenaire.
Au Crédit Suisse, vous bénéficiez des possibilités globales offertes par l'ensemble de notre groupe, comprenant notamment Credit Suisse-First Boston et un réseau de quelque 70 succursales sur les cing continents.

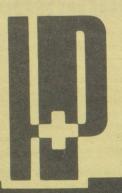
70 succursales sur les cinq continents.
En fait, le Crédit Suisse compte au nombre très restreint des banques internationales qui se sont vu attribuer le degré de solvabilité le plus élevé «AAA» aussi bien pour ses emprunts à long terme que pour ses engagements à court terme.

Quels que soient vos besoins spécifiques, vous pouvez compter sur la qualité et la créativité des prestations offertes par le Crédit Suisse, l'un des leaders incontestés dans le monde en matière de services financiers.

En tant que client exigeant de notre banque, vous êtes en droit d'en attendre des prestations de pointe. Nous vous les offrons. Mettez-nous au défi!



CREDIT SUISSE



# hôpital suisse de paris

# Connaissez-vous bien nos services?

Hospitalisation: 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie 48 lits Gériatrie aiguë 36 lits Moyen Séjour

#### Consultations

Médecine interne Médecine générale Médecine physique Acupuncture Cancérologie Cardiologie Dermatologie Diabétologie Gynécologie Neuro-Psychiatrie Nutrition-Obésité Ophtalmologie O R.L. Phlébologie Pneumologie Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques,
gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).
Electrocardiogrammes - Döppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (1)46-45-21-36 en mentionnant le Messager Suisse

10. rue Minard 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX M° Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles, pratiqué le tiers-payant Les malades assurés sociaux bénéficiant d'une Mutuelle sont intégralement remboursés.

Accueil personnalisé, dimensions humaines.

La Suisse à Paris : Rendez-vous gastronomique

# RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

**2** 42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir PLACE DE LA BOURSE

ENTREPRISE GENERALE D'ELECTRICITE

#### **SWISSELEC**

6, rue Mercœur 75011 PARIS

Tél.: 43.79.77.13/43.79.88.82

DE PEINTURE

**FRANCIS MONA** 

44, avenue de Seine 92500 Rueil-Malmaison Tél.: 47.76.13.37

> 2 bis, rue de l'Oasis 92800 Puteaux Tél.: 47.76.13.37



# Imprimerie —— Tschumi-Taupin

S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

LA QUALITÉ SUISSE



64.39.37.07

24, rue de Dammarie · 77000 Melun



le petit roulement pour les grandes performances (pour arbre de 1 à 10 mm)

Roulements miniatures
BIENNE (suisse)

Représentants

# **WILLIAM BAEHNI**

147, RUE ARMAND SILVESTRE 92403 COURBEVOIE TéI. 43 34 17 17

# Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris... Paris...

#### PARIS

Consulat de Suisse 142, rue de Grenelle **75007 PARIS** Tél.: 45.50.34.46

#### Poste de huissier à repourvoir

Ce travail conviendrait à une personne jeune, libérée des obligations militaires et si possible de nationalité suisse.

Date d'entrée en fonction : à convenir.

Les intéressés doivent envoyer leur offre avec cv et photo à :

M. Bernard Pillonel Ambassade de Suisse

142, rue de Grenelle 75007 Paris

#### Groupe des Jeunes Suisses

Le groupe veut donner aux Jeunes Suisses alémaniques qui séjournent temporairement à Paris comme au pair, stagiaire ou étudiant l'occasion de rencontrer d'autres jeunes, de se familiariser avec la vie parisienne, de participer à des activités de loisir et surtout aussi de pouvoir discuter de leurs (éventuels) problèmes dans leur langue maternelle.

Les activités du groupe sont les suivantes : Visites à Paris et dans les environs le

- dimanche Réunion amicale le mercredi soir.
- Dîners et sorties culturelles.
- Volley-ball le samedi après-midi.

Le programme mensuel peut être demandé à Marlise Schmid.

Le Groupe dépend de la Fédération des Eglises protestantes la Suisse.

« Groupe des Jeunes Suisses » Marlise Schmid 3 bis, rue Rottembourg 75012 Paris - Tél. : 46 28 92 55

#### Initiative « Suisse sans armée »

Nous attirons déjà l'attention de tous les lecteurs sur une réunion d'information civique, organisée à l'initiative du Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris en liaison avec le Mes-sager Suisse et la Fédération des Sociétés Suisses de Paris.

Cette réunion qui aura lieu le 8 novembre 1989, à 18 heures, à la Porte de la Suisse, permettra à deux parlementaires suisses de présenter leur point de vue sur l'initiative visant à la suppression de l'armée dans notre pays: Mme Angeline Frankhauser, Conseillère nationale (Bâle-Campagne), secrétaire générale de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière qui soutient l'initiative, et M. Jean-François Leuba, Conseiller national (Vaud), Président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, co-président du Comité suisse contre l'initiative « Suisse sans armée ».

D'autres détails seront donnés dans le Messager Suisse.

#### Maison Suisse de Retraite

23, avenue Jean-Jaurès Issy-les-Moulineaux

(Métro Mairie d'Issy)

\*

### Célébration de la Fête du Premier

Mardi 1er Août, à partir de 18 heures, organisée en collaboration avec la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, de l'Hôpital suisse, en pré-sence de M. Carlo Jagmetti, Ambassadeur de Suisse en France, et de M. André Santini, Maire d'Issy-les-Moulineaux.

Programme: Allocutions

18 heures - Prière œcuménique

M. P. Jonneret, président de la F.S.S.P.,

Message de bienvenue d'un membre de la Direction de la M.S.R.

M. Santini, Député-Maire d'Issyles-Moulineaux.

Message du Président de la Confédération, M. J.-P. Delamuraz

Allocution de notre Ambassadeur, M. Carlo Jagmetti.

- Prière patriotique, chantée par les pensionnaires de la M.S.R.

Spectacles et animation : illuminations, lâcher de ballons, feux de bengale, musique folklorique, lanceur de drapeaux, cor des Alpes, accordéonistes, jodleurs, concours de dessins pour enfants.

Buffet en commun (plateau - prix 50 F.- par personne). Boisson non comprise.

\* Pour participer à la Fête nationale suisse, il est indispensable de s'ins-

crire à l'avance auprès du Messager Suisse, 11, rue Paul-Louis Courier, 75007 Paris, en envoyant un chèque

de 50 F. pour le plateau-buffet. M., Mme Nombre de personnes ...

Chèque libellé au nom de la F.S.S.P \*

Adresse

M.S. \* Bienvenue à tous les Suisses de Paris \*

et environs. \*\*\*\*

#### CALENDRIER

#### Théâtre

Théâtre Tristan Bernard, 64, rue du Rocher, 8º - Tél.: 42 93 65 36. et Théâtre de Carouge présentent à partir du 2 juin 1989 pour 50 représentations exceptionnelles, le Contrat de Slawomir Mrozek. Mise en scène : Georges Wod-Wodzicki. Décors : Alberto Andreis. Lumières : Bruno Boyer, avec : Magnus

Représentation tous les soirs à 21 heures. Matinée : samedi 17 heures. Relâche dimanche. Location sur place ou par téléphone au 45 22 08 40 et 8 Fnac, Agences, Billetel.

Georges Won, Moris Raoul Pastor.

Antigone de Sophocle/Bonnard. Mise en scène : Gisèle Sallin. Avec : Gérard Carrat, Véronique Mermoud, Daniel W. Fillion, Michel Grobéty, Geneviève Pasquier, Adrienne Butty, Ange Fragnière, Yves Jenny, Franziska Kahl, Anne Jenny.

#### Suisse

Production Théâtre des Osses, Vuarat, 1616 Attalens, Suisse, Tél. (1941) 21 947 4952, avec le soutien de Pro Helvetia, de l'Etat de Fribourg et de Chatel-St-Denis.

#### **Expositions**

13 juin - 11 juillet Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette, 11°, Maurice Vouga.

27 mai - 29 juillet Galerie G. Brownstone, 9, rue St-Gilles, 3º. Gottfried Honegger et Cornelia Hesse.

1er juin - 29 juillet Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard, 4°, Tinguely.

27 juin - 29 juillet Galerie Claudine Papillon, 59, rue Turenne, 3°, Dieter Roth.

13 juin - 13 juillet Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil, 7º, Miriam Tinguely.



PROCEDES SCHAAD Cupro-Alum

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

# )-ALUMII

coulés par gravité en coquilles de précision Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 Kg)

ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Paris... Paris... Le Havre... Le Havre... Le Havre... Le Havre...

#### Concerts

30 juin - 20 h 30. Salle Pleyel... Ensemble orchestral de Paris, direction Armin Jordan, et Ensemble vocal Michel Piquemal et Chœur Vittoria d'Ile-de-France, avec C. Gasdia (sopr.), M. Zimmermann (mezzo), V. Cole (ténor), J. Garcia (basse). Haydn, Rossini.

27 juin - 21 heures. Eglise St-Germain-des-Près, 6°. (Réserv. FNAC ou 48 52 98 65). Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau, avec **Verena Keller**, (soprano), Cornelius Hauptmann (baryton). Brahms (Requiem allemand), chorale La Lyriade -Cœur de Versailles.

26 septembre, 21 heures. Eglise Saint-Louis des Invalides, 7°. Orchestre Pro Arte de Paris, direction René-Pierre Chouteau, avec Verena Keller (soprano), Jacqueline Mayeur (mezzo), Robert Dumé (ténor), Jean-Jacques Doumène (basse). Verdi (Requiem).

#### **Province**

10, 13, 16, 19, 26 et 30 juillet, 21 h 15 - Festival d'Aix-en-Provence. « La flûte enchantée » de Mozart, par l'Ensemble Orchestral de Paris et les chœurs du Festival, direction : Armin Jordan, mise en scène : Jorge Lavelli.

#### Centre Culturel Suisse

#### Juin 1989

Salle d'exposition - 13 - 19 heures, tous les jours sauf lundi et mardi.

Jusqu'au 2 juillet - Peter Knapp : Crépuscule cibachromes.

Salle Jean-Jacques Rousseau - 13-19 heures, tous les jours sauf lundi et mardi. 9 juin - 2 juillet - Miriam Tinguely, peintures.

Le Centre Culturel suisse prendra ses quartiers d'été à partir du 3 juillet... et vous donne rendez-vous à la rentrée de septem-

Accès public : 38, rue des Francs-Bourgeois (au fond du passage) Paris 3°.

Bibliothèque-information: tous les jours 10 h - 12 h et 13 h - 19 h. Téléphone: 42 71 44 50.

#### M. Joël Blanc

Diplômé Lenôtre

« Le traiteur des Suisses de Paris »

est à votre disposition pour tout devis concernant vos lunchs, cocktails, mariages et communions.

Tél.: 39.76.61.63

Livraisons assurées

Tarifs préférentiels pour nos compatriotes.

#### LE HAVRE

Consulat de Suisse 124, bd de Strasbourg 76050 LE HAVRE CEDEX Tél.: 35.42.27.09

Il ne s'agissait pas d'un secret, car ceux d'entre vous qui ont participé aux rencontres organisées tant à Lille, qu'au Havre, qu'à Rouen, dans l'Eure, dans la Manche ou en Bretagne savaient déjà depuis plusieurs mois que j'assistais pour la dernière fois à vos réunions. Comme prévu, je suis retraité depuis le 1er mai dernier et coule de très heureux jours en Suisse, aux Marécottes, petit village de 250 habitants, dans les montagnes valaisannes, à 1 120 mètres d'altitude. Après plus de 40 années vécues à l'étranger, dans 13 postes différents, nous avons enfin, ma femme et moi, pu nous établir définitivement à l'endroit que nous avions choisi. Adieu les déménagements, les longs séjours à l'hôtel, les mondanités et les tracasseries administratives. Nous vivons dans une belle région, loin de la pollution et du bruit. Ce calme nous incite à remémorer tant de souvenirs. Nous n'avons pas encore épuisé l'énumération de tous ceux qui vous concernent. nous parlons souvent des beaux moments passés avec vous, des liens d'amitié qui se sont tissés entre nous et de la sympathie que vous nous avez toujours témoignée. Soyez-en tous remerciés chaleureusement et sachez que nous ne pourrons pas vous oublier.

Nous vous souhaitons à tous une parfaite santé, beaucoup de bonheur, la réalisation de tous vos voeux, la joie et aussi une belle longue retraite le moment venu.

Mon successeur a déjà été nommé. Il arrivera au Havre dans le courant de cette année. Puis-je vous demander de lui réserver le même accueil que celui dont ma femme et moi-même avons été privilégiés ? Merci de votre fidélité.

Benoît Frochaux

\*\*\*\*\*

#### Société suisse l'Helvetia Le Havre

A l'occasion de leur départ en retraite, M. le Consul général et Mme Frochaux ont invité leurs compatriotes à une brillante et agréable réception en leur domicile, le soir du 2 mars.

Beaucoup de compatriotes ont répondu à cette invitation. La Société suisse l'Helvetia s'est chargée de l'envoi des fleurs et de la remise d'un souvenir à M. et Mme Frochaux.

Dans le courant de la soirée, Mme Favre, Présidente de la Société Helvetia, a exprimé, dans une forme très originale, nos regrets de voir partir du Havre M. et Mme Frochaux.

Vous pourrez lire ce poème page suivante.

M. le Consul général a ensuite pris la parole pour remercier ses compatriotes de l'accueil que lui-même et son épouse ont toujours trouvé auprès d'eux.

C.B.

#### Le FINANCEMENT

de tous vos projets

à des taux

très compétitifs

Tél.: 34.22.30.02

F. & D. Conseils 1 bd, de l'Oise 95030 CERGY CEDEX

A 500 mètres de l'Ambassade de Suisse



(Angle Raspail - Grenelle)

Concessionnaire RENAULT - RENAULT OCCASIONS - LOCATIONS

10, boulevard Raspail - 75007 PARIS - Tél. : 45.48.85.85

Notre compatriote, M. Armand de Lamothe est à votre disposition

#### Le Havre... Lille... Lille... Lille... Dijon... Dijon... Besancon...

Voici le poème écrit par Gérard et Fernande Favre et dit par notre Présidente :

Regrets de ce départ Espoir de se revoir Bonne route en Helvétie Profitez bien de la vie. Repos aux Marécottes Si Mme Frochaux tricote Qu'elle nous fasse un gilet Pour la vie au chalet. Si M. Frochaux jardine Qu'il prenne garde à l'aubépine Quant à l'art du café C'est exquis et parfait. De ce séjour en Normandie Qui fut trop court mais si rempli Chacun garde de vos sourires Le plus merveilleux souvenir. Bonne retraite dans le chalet Au cœur du merveilleux Valais. De votre gaieté, de votre chaleur, Merci Monsieur le Consul. Toujours présente, toujours discrète Aux plus beaux jours de la retraite Que Geneviève de sa tendresse Vous accompagne de gentillesse. Et si un jour le cœur vous dit Toujours serez en Normandie Les bienvenus pour partager L'amitié et le picoulet.

Gérard et Fernande Favre

#### LILLE

M. Michel Joseph Consul honoraire de Suisse 24, rue Desrousseaux, 59800 Lille Tél.: 20.52.63.70

#### Club Suisse de la Région Lilloise

Annoncées, puis remises (grève des tris postaux), nos rencontres de fin d'année virent quand même le jour samedi 5 novembre dans la Salle Jeanne d'Arc notre traditionnel Loto. Une vingtaine de participants se virent attribuer les lots et, en forçant un peu la chance par une partie réservée aux irréductibles perdants, aucun ne repartit les mains vides ! Merci aux généreux donateurs. Le goûter dînatoire parut convenir à tous.

Le bénéfice de cette soirée nous permit d'inviter les enfants du club au Terminus à Lille le dimanche 11 décembre après-midi où une projection de films de Walt Dysney et d'Astérix déclencha les rires, suivie d'une copieuse collation et de chants. Merci à tous ceux qui aidèrent matériellement et financièrement St Nicolas à remplir sa mission ;

merci encore à nos fidèles pourvoyeurs d'agrumes, M. et Mme Dornbierer. Puis ce fut les Rois au Novotel à Lesquin le

dimanche 8 janvier.

Environ 400 Fr.- français ont été envoyés à Berne. A noter que les dons personnels sont toujours possibles, soit par l'intermédiaire du Consulat du Havre, soit par celui de notre trésorier, M. Gabriel Comte, soit directement par mandat international (cf Messager suisse du mois de mars 1988, p. 24)

Quant à notre Assemblée générale, elle se déroula le samedi 17 mars après la dégustation d'une fondue confectionnée par chaque chef de table ; notre Consul honoraire les goûta toutes successivement mais, les trouvant toutes « parfaites » il ne fut pas possible de décerner autre chose que des prix

« ex-aeguo »!

Entre les présents et les « Bon pour pouvoir » reçus, nous pûmes déclarer le quorum atteint, accepter la démission du Bureau en place et procéder à l'élection du nouveau qui se compose désormais ainsi : réélue, Mme Renée Luzniak-Triébel. Viceprésidente, réélue, Mme Janine Joseph. Trésorier, réélu, M. Gabriel Comte. Secrétaire adjointe, élue, Mme Betty Vollery de La Madeleine. Vérificateur aux comptes, élu, M. Etienne Sadin de Comines.

Et pour l'avenir, nous vous prions de bien vouloir inscrire sur vos agendas que

— le samedi 1ºr juillet nous fêterons le
1ºr Août... avec un mois d'avance, et que

le dimanche 1er octobre est envisagée une sortie au niveau du Tréport, à mi-route entre Lille et Le Havre, ce qui devrait nous permettre de rencontrer des compatriotes de Douai, Amiens, Rouen, etc... et de faire, peut-être, la connaissance de notre nouveau Consul général.

Toutes précisions vous seront données en temps opportun par une circulaire.

Les membres du Bureau se joignent à moi pour vous remercier de la confiance que vous leur avez témoignée et vous assurent de leurs sentiments amicaux et dévoués.

R. Luzniak-Triébel

#### Lille - Société Suisse de Bienfaisance

Le 14 avril notre compatriote Jean-Philippe Jourdan a présenté son projet de diplôme de fin d'études d'architecture pour lequel il avait choisi comme thème : « La place des Suis-ses de l'étranger », qu'il a traité en Centre culturel avec salles d'exposition et de théâ-

Ce remarquable projet comprenait un document écrit très important, les plans et une excellente maquette, l'ensemble accompagné d'une série de diapositives du site et de la maquette vue de jour et de nuit.

Le jury présidé par le signataire a accordé le diplôme avec félicitations.

Ch. Vollery, Président de la S.S.B. de Lille

#### DIJON

Consulat de Suisse

18, rue Audra, 21000 DIJON C.C.P. 1592 U DIJON Heures de réception : 9 à 12 h Après-midi sur rendez-vous Fermé le samedi

#### Amicale Suisse de l'Yonne

La commémoration du 1er Août aura lieu l'après-midi du 30 juillet prochain, à Saint Gengs, dans la prairie de notre ami A. Marti. Tous nos compatriotes, membres ou non de l'A.S.Y. y sont cordialement invités.

La secrétaire, G. Pittet

Adresses utiles : Président : M. E. Donnet-Descartes 8, avenue des Lilas 89000 Saint Georges-sur-Baulches Vice-président : M. B. Pittet 14, rue Saint Ménard 89100 Paron

#### BESANCON

Consulat de Suisse

25, rue Proudhon B.P. 107 25013 BESANÇON CEDEX Tél.: 81.81.00.10

#### La Société Suisse de Besançon au Forum des Associations

Depuis 1984 la ville de Besançon et la Jeune Chambre Economique organisent ensemble, tous les deux ans, le Forum des Associations.

Cette année ce Forum regroupant plus de 160 associations s'est tenu les 18 et 19 février et pour la première fois la Société Suisse de Besançon y participait. C'était pour elle l'occasion de mieux se définir, de présenter ses activités, de parler de la Suisse surtout avec les jeunes visiteurs, de rencontrer des

# François SULGER: PSYCHOLOGUE CONSEIL GRAPHOLOQUE

vous apporte près de 20 ans d'expérience comme consultant pour :

- vos problèmes de RECRUTEMENT
- la création et l'animation de SEMINAIRES de FORMATION
- une ASSISTANCE stratégique pour vos problèmes de communication de promotion

d'image de marque

un DIAGNOSTIC GRAPHOLOGIQUE ou un BILAN psychologique PERSONNEL

16, avenue Reille, 75014 PARIS

Tél. (1) 45.89.04.73

#### Besancon... Strasbourg... Strasbourg... Besançon... Besançon...

Suisses et des doubles nationaux et d'inscrire de nouveaux membres

Monsieur le Consul de Suisse et Mme Heinen nous ont honorés de leur visite et nous les remercions. Le Forum fut l'occasion également de rencontrer M. le Député-Maire Robert Schwint et M. Joseph Pinard, M. Raymond Tourrain représentant la CEE à Berne, M. Michel Jacquemin, Président du groupe parlementaire « Amitié franco-suisse » avec qui nous avons eu des conversations fructueuses

Forts de cette première expérience la participation au Forum de 1991 est déjà envisagée.

#### Compte rendu de l'Assemblée générale Société Suisse de Pontarlier du 11.3.89

L'Assemblée générale de la Société Suisse de Pontarlier, dont le rayonnement avec ses 260 sociétai-res, favorise les relations franco-suisse, était placée sous la présidence de M. le Consul P. Heinen, de Besancon

Les rapports moraux, financier et social ont été approuvés à l'unanimité. L'Assemblée générale, étant aussi l'occasion pour le Président M. Ryser de rappeler les activités de la Société suisse pour exercice écoulé qui ont été très appréciées par Sociétaires, et de présenter les activités 1989 à venir qui ont été approuvées

Course d'été à Chamonix le 25.6.89

- Festivités du 1ºr Août, le samedi 30.7.89 avec feux d'artifice et repas dansant salle Pourny à Pon-
- Sortie d'automne des retraités le 17.9.89
   Soirée cinéma le 18.11.89 avec films suisses.
   L'élection du Comité à bulletin secret a reconduit pour l'exercice 1989-1990 les 9 membres du Comité qui se représentaient.

122 personnes ont ensuite participé à la soirée choucroute, très animée

Une réunion extraordinaire du Comité le 15.3.89, a confirmé dans leur poste les membres du Conseil d'administration précédant qui se représentaient : Président : Ryser Michel, Vice-Président : Tue-tey Pierre, Secrétaire : Ryser Jeanne, Secrétaire-Adjointe : Salvi Bluette, Trésorier : Zinng Walter, Trésoriers-adjoints : Kopp Roger, Kopp Maurice, Suppléants : Bonnevaux Robert, Bovet Gilbert

Société Suisse de Pontarlier, le Président

Réunion générale de la Société Suisse de Fesches-le-Chatel

Le 26/2/89 au siège social Hôtel Santini 85 personnes étaient présentes à l'ouverture de la séance par le président Emile Voisard.

Claude VAUCHER

AGENT GÉNÉRAL

4, rue Clémenceau

25200 MONTBÉLIARD

Une minute de silence fut demandée à la mémoire des sociétaires disparus depuis quelques mois, puis plusieurs nouveaux adhérents furent présentés, l'effectif dépassant 120 personnes.

Pour l'élection du comité, le président âgé de 77 ans demande à l'assemblée ce qu'elle pense de cette situation, mais l'unanimité se fit encore sur

M. Voisard remercia l'assistance de cette confiance en faisant remarquer que sans un comité vraiment tout dévoué il ne pourrait pas continuer dans sens. M. Voisard étant en mauvaise santé, c'est M. Erard Armand vice-président, qui représentera la Société Suisse de Fesches-le-Chatel à la réunion des présidents de Sociétés Suisses au consulat de Besançon. Mlle Crelier a été élue membre du comité en remplacement de M. Joseph Haas décédé. Le comité, soit 20 personnes, s'est déplacé au congrès d'Abbevillers, le 16 avril 1989. Après les projets de sorties (14 juillet et Forgeas-

soud Haute-Savoie pour une semaine) ce fut la remise des cadeaux et fleurs au président et son épouse pour leurs noces d'or, célébrées le 14 jan-vier. Très émus, les époux Voisard remercièrent la société, M. le Consul Heinen pour son envoi de fleurs et la municipalité d'Etupes pour la magnifique réception qui leur a été réservée.

A midi, après un apéritif d'honneur, une délicieuse choucroute fut servie en présence de M. et Mme-Paul Bernard, M. et Mme Daubier, maire-adjoint également d'Etupes.

Pour les remercier, M. Voisard, jurassien, fit remarquer à Monsieur le Maire que le canton du Jura donnait le droit de vote aux étrangers après 5 années de présence pour les affaires communales, ce qui sera peut-être possible en France à l'avenir. Après de magnifiques chants très appréciés par 'assemblée, les participants se quittèrent enchantés d'avoir passé une aussi agréable journée

#### Amicale Suisse lédonienne (Jura)

- 1) Bref résumé des activités de fin 1988
- 23 octobre, l'Amicale termine l'année dans la joie par un repas-choucroute à Perrigny.
- Noël, distribution de colis à nos anciens
- Grâce entre autres à ses adhérents, l'Amicale a versé 1 000 F.F pour « La place des Suisses à l'Etranger »
- 8 janvier, joyeux début d'année avec le loto, beaucoup d'ambiance, de nombreux gagnants et échanges de vœux
- 23 avril, Assemblée générale à la « Frasnée » : bienvenue du Président, rapports moral et finan-

winterthur assurances

"winterthur" société suisse d'assurances

**Quand on est ASSUREUR** on se doit aussi d'ASSURER LE SERVICE!

Tél. 81 91 23 45



INDUSTRIE - INDEM. JOURNALIÈRES - MALADIE - RETRAITE **AUTOMOBILE - HABITATION - COMMERCE - TRANSPORT -** cier. Pas de changement au sein du bureau ni pour les cotisations

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos disparus. Une délicieuse raclette, chansons, danses, animations diverses terminèrent cette belle journée passée dans la joie et l'amitié, avec l'ample concours de nos bénévoles

Nous accueillons avec grand plaisir de nouveaux adhérents, à savoir : M. et Mme Fernand Moullet, M. Jean Maréchal, M. et Mme Michel Blaser, M. et Mme Alain Blaser, M. et Mme Maurice Couttier. Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer l'amorce du bon rétablissement de notre trésorière, Mme J.-M. Decœur.

#### Prévisions 89

- 2 juillet, voyage en Savoie, en passant large-
- 30 juillet, célébration champêtre de la Fête Nationale Suisse à Grillat, grâce à M. Paul Roulin.
- La date du repas-choucroute reste à fixer.
- Noël, distribution de colis

Nationaux et doubles nationaux, si vous désirez vous joindre à nous, M. Bernard Quarroz se fera un plaisir de vous accueillir. Tél.: 84.25.80.72

Le Président

#### **STRASBOURG**

Consulat de Suisse 11, bd Président Edwards 67083 STRASBOURG CEDEX Tél.: 88.35.00.70

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Société Suisse-France de Nancy du 12 mars 1989

Après un excellent repas au restaurant « Le Cholet » à Nancy, l'Assemblée générale de la Société Suisse-France de Nancy s'est tenue sous la présidence de M. Victor Lauper, Consul de Suisse à Strasbourg.

M. Roger Vogel, trésorier, nous a lu le rapport financier de la société. Ensuite se fut la lecture des bilans des activités et des finances du comité des fêtes par sa trésorière, Mme Annie Hanriot et du comité du tir par son président, M. Claude Marchand.

M. Jean-Jacques Fluckiger étant démissionnaire de son poste de président de la société pour des raisons personnelles, un nouveau comité a été élu à l'unanimité, à l'exception d'une abstention. Nous regretterons infiniment son départ. Toutefois il gar dera une place importante dans notre société étant élu Président d'honneur.

Le nouveau comité se présente comme suit : la Le nouveau comité se présente comme suit : la présidente, Mme Marie-Christine Marchand ; le vice-président, M. Jean-Gérard Zaugg ; le trésorier, M. Roger Vogel ; la secrétaire, Mile Béatrice Vogel ; 5 membres : M. Jean Knutti, M. et Mme Pierre More, M. Louis Moser, M. Hubert Simonnin ; 2 commissaires aux comptes, Mme Madeline Roots M. Challe Brush laine Bentz, M. Charlie Bruch.

La Présidente Mme Marie-Christine Marchand, route de Nancy, Mazerulles, 54280 Seichamps, Tél.: 83.31.68.88 se tient à la disposition des Suisses de Nancy et de sa région, ainsi que pour nos sociétaires et amis, pour tous renseignements et espère les voir nous rejoindre nombreux !

#### Erratum

Il est évident que, dans l'article consacré au Congrés de l'Union des Suisses de France à Agen, publié dans le N° 5, il s'agissait du Cercle Suisse d'Agen et non pas de l'Amicale Suisse d'Agen, comme cela avait été écrit par erreur